

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **ECGE1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	9
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	11
Programme détaillé par bloc annuel	11
ECGE1BA - 1er bloc annuel	11
ECGE1BA - 2e bloc annuel	13
ECGE1BA - 3e bloc annuel	15
Informations diverses	17
Conditions d'accès	17
Evaluation au cours de la formation	19
Formations ultérieures accessibles	19
Gestion et contacts	19

ECGE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Économistes et gestionnaires contribuent à l'évolution de l'organisation au sein de laquelle ils travaillent et à celle de la société en général. Le diplômé en économie et gestion porte un regard critique, formule des propositions originales de moyens d'action et en évalue l'efficacité et l'équité. Il exerce des capacités analytiques et critiques rigoureuses. Il agit dans le management des entreprises et des organisations. Il est animé par l'envie d'entreprendre et est capable de transformer des initiatives en réalités économiques ou sociales, d'organiser ces activités et de trouver les ressources nécessaires pour leur consolidation.

Votre profil

Pour faire un bon économiste ou gestionnaire, il faut être poussé par l'envie de comprendre le mode de fonctionnement des entreprises, du marché et de l'économie en vue de contribuer de façon utile au développement économique de l'organisation et de la société en général.

Votre futur job

On retrouve nos diplômés dans les secteurs suivants : banques, administrations publiques, institutions internationales, audit, service d'études économiques, industrie. Ils occupent des fonctions dans le domaine de la finance, comme expert-consultant, dans le marketing, le top management et la stratégie ou encore comme économiste.

Votre programme

Le programme vous offre

- une formation de base dans le domaine des sciences économiques, sociales et politiques ;
- la connaissance solide des matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion : microéconomie, macroéconomie, marketing, analyse des états financiers, etc. ;
- la maîtrise des outils et méthodes en économie et gestion: statistiques, informatique, droit commercial et fiscalité, etc. ;
- l'étude de problèmes et méthodes d'économie et de gestion et de leurs domaines d'application : marketing, gestion de la production et des opérations, stratégies d'entreprise, management humain, économie industrielle, économie publique, économie européenne, etc. ;
- la capacité à un esprit critique et de décision et la faculté de compréhension, de communication et de créativité.

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le Master en sciences économiques ou le Master en sciences de gestion.

ECGE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se former au mieux pour aborder les Masters en sciences économiques ou en sciences de gestion, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en sciences économiques et de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet en effet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences indispensables pour entamer :

- soit un Master en sciences de gestion qui a pour visée finale de **«devenir un professionnel socialement responsable ayant une approche transversale des métiers de la gestion, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique l'environnement dans lequel il évolue et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles tout en tenant compte du contexte»**,
- soit un Master en sciences économiques qui a pour visée finale de **«devenir un expert-acteur de la vie économique, tant au niveau local que dans la sphère internationale, capable (1) de développer une analyse économique rigoureuse et critique de questions variées et souvent complexes, et (2) de mettre son expertise économique au service de son environnement professionnel et social»**.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet à l'étudiant d'acquérir un solide bagage de connaissances et de compétences en économie et en gestion, mais aussi en méthodes quantitatives, en sciences humaines et en droit, à travers une pédagogie active fondée sur l'étude de problèmes socio-économiques concrets. Au terme du bachelier en sciences économiques et de gestion, le diplômé aura développé une capacité de réflexion et d'analyse rigoureuse et critique dans différents domaines d'application des sciences économiques et de gestion.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier en sciences économiques et de gestion, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Au terme de son programme de bachelier, grâce aux connaissances et compétences acquises tant en économie qu'en gestion, le diplômé est en mesure de préciser son projet de formation, qu'il poursuivra généralement soit dans un Master en sciences économiques soit dans un Master en sciences de gestion, tout en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC1.3. et AAC1.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences économiques et de gestion :

AAS1. Maîtriser de manière active un socle de savoirs de différentes disciplines (sciences économiques et sciences de gestion, méthodes quantitatives, sciences humaines, droit) indispensables pour analyser des problématiques d'économie ou de gestion.

AAS1.1. Maîtriser un socle de savoirs, y inclus les concepts fondamentaux et les théories de base, dans les matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion (entre autres : microéconomie, macroéconomie, marketing, finance, ressources humaines et stratégie).

AAS1.2. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines, et plus spécifiquement les sciences sociales et politiques.

AAS1.3. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des mathématiques, des méthodes quantitatives en économie et gestion, ainsi qu'en informatique.

AAS1.4. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine du droit, et plus spécifiquement les règles législatives qui régissent toute activité économique.

AAS1.5. Articuler des savoirs issus de différentes disciplines afin de pouvoir résoudre un problème simple et concret d'économie et de gestion.

AAS2. Adopter une démarche scientifique en développant un raisonnement rigoureux et en mobilisant des compétences analytiques spécifiques aux sciences économiques et de gestion.

AAS2.1. Mener un raisonnement analytique rigoureux, clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème, tout en se situant dans un paradigme pertinent.

AAS2.2. Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes selon les méthodes éprouvées de traitement statistique.

AAS2.3. Modéliser une situation concrète à l'aide de modèles scientifiquement fondés, de manière rigoureuse et réfléchie, en portant un regard critique sur les hypothèses de validité.

AAS2.4. Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème lié à l'économie ou la gestion.

AAS2.5. Faire preuve de discernement (validité et pertinence) dans la collecte des sources d'information et de précision dans leur référencement.

AAS2.6. Communiquer son analyse et ses résultats de manière professionnelle : concevoir et réaliser des présentations orales et des rapports professionnels en utilisant des logiciels spécialisés et en construisant des tableaux et graphiques pertinents, répondant aux standards scientifiques et techniques, en fonction des messages cibles à communiquer.

AAS2.7. Faire preuve de rigueur dans chacune des étapes de la démarche scientifique.

AAS3. Développer une analyse économique de questions socio-économiques variées et analyser, en intégrant différentes rationalités et logiques d'actions, le fonctionnement d'une organisation/entreprise.

AAS3.1. Maîtriser les méthodes d'analyse fondamentales en sciences économiques et de gestion.

AAS3.2. Maîtriser les méthodes d'analyse de plusieurs domaines d'application de l'économie comme l'économie publique et l'économie industrielle.

AAS3.3. Mobiliser les méthodes d'analyse économique pour étudier des questions socio-économiques variées.

AAS3.4. Comprendre le fonctionnement interne d'une organisation/entreprise de taille et de complexité limitée, le situer dans son contexte socio-politico-économique et discerner les enjeux stratégiques.

AAS3.5. Mobiliser des savoirs interdisciplinaires en gestion (articuler les concepts des différents domaines de la gestion et confronter des logiques d'action différentes), y compris quantitatifs, pour comprendre et modéliser un problème concret d'une entreprise ou d'une organisation de taille et de complexité limitée.

AAS3.6. Utiliser des logiciels spécialisés pour résoudre un problème en économie ou en gestion.

AAS3.7. Percevoir la réalité de travail dans une entreprise ou une organisation à travers un stage ouvrier/employé.

AAS4. Organiser et mener un projet collectif jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs prédéfinis et des contraintes qui caractérisent l'environnement du projet.

AAS4.1. Organiser le processus : planifier et élaborer en groupe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet et s'y engager collectivement après avoir réparti les tâches.

AAS4.2. Contribuer à l'avancement du projet et au succès du groupe en partageant l'information et l'expertise en vue d'atteindre de manière efficace un objectif.

AAS4.3. Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue des membres d'un groupe.

AAS4.4. Se projeter dans une dynamique de changement et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles.

AAS5. Développer une vision personnelle et socialement responsable, fondée sur la réflexion et un regard critique vis-à-vis, d'une part, des concepts et méthodes en sciences économiques et de gestion et, d'autre part, des défis économiques et sociaux contemporains.

AAS5.1. Situer les débats et courants de pensée en sciences économiques et de gestion dans une perspective historique.

AAS5.2. Développer l'attention critique sur les objectifs, les paradigmes et les hypothèses sous-jacents aux méthodes en sciences économiques et de gestion.

AAS5.3. S'exercer à développer un regard argumenté et critique, en adoptant une vision personnelle et socialement responsable, vis-à-vis des enjeux socio-économiques importants du 21^è siècle.

AAS-Séjour à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation à l'étranger : Evoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de l'étudiant compte 180 crédits. Il est composé

- d'une majeure de 150 crédits (dont 10 crédits au choix parmi 15)
- et d'une option de 30 crédits: tous les étudiants pourront choisir un approfondissement en économie ou en gestion ou une mineure (introduction à une autre discipline) de 30 crédits. Quel que soit le choix retenu, l'accès au master en sciences économiques ou en sciences de gestion est direct.

Le programme est composé d'une formation pluridisciplinaire en sciences humaines commune à l'ensemble des programmes de bachelier de la faculté ESPO (principalement en 1^{ère} année), visant à favoriser l'orientation progressive et à fournir une formation enrichie de l'apport de l'ensemble des disciplines relevant de ESPO. Grâce au tronc commun, l'étudiant peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers l'un ou l'autre programme de la faculté.

Aux deuxième et troisième blocs annuels du bachelier, existe la possibilité de faire une partie de son cursus dans une autre institution. Voir plus d'information sur le site [Programmes d'échange en BAC ECGE](#).

ECGE1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu :

o Programme de base (150 crédits)

o Formation pluridisciplinaire en sciences humaines (18 crédits)

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Julien Charles Jean De Munck Hugues Draelants	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	x		
○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	EN [q2] [30h] [3 Crédits]			x

o Cours au choix

2 parmi :

⊗ LCOPS1124	Philosophie	Nathalie Frogneux Charlotte Luyckx (supplée Sylvain Camilleri)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
⊗ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
⊗ LESPO1114	Political Science Cours donné en anglais au Q1 et en français au Q2	Jonathan Piron (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits]	x		

o Economie et gestion (73 crédits)

○ LECGE1113	Comptabilité I	Karine Cerrada Cristia Yves De Rongé Michel De Wolf	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	x		
○ LECGE1212	Macroéconomie ■	Etienne De Callatay Hélène Latzer (supplée Fabio Mariani) Vincent Vandenberghe	FR [q1 ou q2] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ LECGE1219	Comptabilité II et analyse des états financiers ■	Yves De Rongé Michel De Wolf	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ LECGE1222	Microéconomie ■	Johannes Johnen Arastou Khatibi François Maniquet	FR [q1 ou q2] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h] [4 Crédits]		x	
○ LECGE1213	Marketing ■	Nicolas Kervyn De Meerendré	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]			x
○ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations ■	Pierre Semal	FR [q1] [30h] [4 Crédits]			x
○ LECGE1312	Economie publique ■	Jean Hindriks	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ LECGE1316	Econométrie ■	Michel Beine (supplée Muriel Dejemepppe)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ LECGE1330	Industrial organization ■	Paul Belleflamme	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○	LECGE1321	Management humain	Stéphanie Coster Emilie Malcourant	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]		X
○	LECGE1332	Finance 🟡	Philippe Grégoire	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]		X
○	LECGE1217	History of Economic Theory 🟡	Luca Pensieroso	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
○	LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Alain Vas	FR [q1 ou q2] [20h+10h] [4 Crédits]		X
○ Informatique et méthodes en économie et en gestion (31 crédits)						
○	LECGE1125	Séminaire de travail universitaire en économie et gestion	Pierre Baudewyns	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]	X	
○	LECGE1215	Informatique en économie et gestion	Manuel Kolp Marco Saerens	FR [q1] [30h+20h] [4 Crédits]	X	
○	LECGE1114	Statistique en économie et gestion I	Marie-Paule Kestemont	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X	
○	LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Pascal Lambrechts Mathieu Van Vyve	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]	X	
○	LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II 🟡	María del Carmen Camacho Pérez Pieter Klaessens	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]		X
○	LECGE1224	Statistique en économie et gestion II 🟡	Cédric Heuchenne	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	
○ Droit (10 crédits)						
○	LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	X	
○	LECGE1221	Droit économique et fiscalité 🟡	Patrick De Wolf Michel De Wolf	FR [q1] [60h] [5 Crédits]		X
○ Langues (16 crédits)						
○	LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Charlotte Diaz Marie Duelz Jérémy Dupal Ilenia Gallo Adrien Kefer (supplée Laura Lievens) Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Anne-Julie Toubeau	EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]	X	
○	LANGL1332	Anglais des affaires 🟡	Catherine Avery Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Charlotte Diaz Ariane Halleux Adrien Kefer (supplée Laura Lievens) Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Mark Theodore Pertuit Marc Piwnik (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		X
○ Deuxième langue étrangère						
<i>L'étudiant choisit et garde la même langue durant tout son programme de bachelier</i>						
⌘	LALLE1230	Deutsch Mittelstufe I	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q2] [30h] [3 Crédits]	X	
⌘	LESPA1230	Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie	Begona Garcia Migura Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q2] [30h] [3 Crédits]	X	

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans Valérie Dachy (coord.) Katrien De Rycke Jean-Luc Delghust Isabelle Demeulenaere Dag Houdmont Caroline Klein Simon Labate Marie-Laurence Lambrecht Marie-Paule Vanelderden Marianne Verhaert	NE [q2] [15h] [3 Crédits]	x		
⌘ LALLE1332	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
⌘ LESP1332	Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)	Osvlado Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
⌘ LNEER1332	Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2	Hilde Bosmans (coord.) Hilde Bufkens Valérie Dachy Katrien De Rycke Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.) Marie-Laurence Lambrecht Ann Rinder	NE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	

o Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi:

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			x
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			x
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			x

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant choisit SOIT une mineure (parmi celles organisées au sein de l'UCLouvain et accessibles à son programme), qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, ou un approfondissement (en économie ou en gestion), SOIT un ensemble de cours choisis dans d'autres bacheliers.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Chaque étudiant choisit - durant les 2ème et 3ème blocs annuels - un approfondissement en économie ou en gestion ou une mineure de 30 crédits. Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable de programme.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2021-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2021-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2021-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2021-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2021-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2021-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2021-mincurea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2021-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2021-mindenv]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2021-mindd]
- > Approfondissement en économie [prog-2021-appecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2021-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2021-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2021-mingenre]
- > Mineure en géographie (*) [prog-2021-mingeog]
- > Approfondissement en gestion [prog-2021-appgest]
- > Mineure en histoire [prog-2021-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2021-minhuso]
- > Mineure en sciences informatiques [prog-2021-minsinf]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2021-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2021-minfilo]
- > Mineure en linguistique [prog-2021-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2021-minlitt]
- > Mineure en mathématiques [prog-2021-minmath]
- > Mineure en études médiévales [prog-2021-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2021-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2021-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2021-minodroi]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2021-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2021-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2021-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2021-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2021-minspol]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2021-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2021-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2021-mintheo]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (*) [prog-2021-minsbim]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1332	"Deutsch Mittelstufe II" a comme prérequis LALLE1230
	• LALLE1230 - Deutsch Mittelstufe I
LANGL1332	"Anglais des affaires" a comme prérequis LANGL1330
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
LECGE1212	"Macroéconomie" a comme prérequis LECGE1112 ET LECGE1115
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
	• LECGE1115 - Economie politique
LECGE1213	"Marketing" a comme prérequis LECGE1115
	• LECGE1115 - Economie politique
LECGE1217	"History of Economic Theory" a comme prérequis LECGE1115 ET LANGL1330
	• LECGE1115 - Economie politique
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
LECGE1219	"Comptabilité II et analyse des états financiers" a comme prérequis LECGE1113
	• LECGE1113 - Comptabilité I
LECGE1221	"Droit économique et fiscalité" a comme prérequis LESPO1122
	• LESPO1122 - Fondements du droit public et privé
LECGE1222	"Microéconomie" a comme prérequis LECGE1112 ET LECGE1115
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
	• LECGE1115 - Economie politique
LECGE1223	"Gestion de la production et des opérations" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1224	"Statistique en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1114
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LECGE1230	"Mathématiques en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1312	"Economie publique" a comme prérequis LECGE1115
	• LECGE1115 - Economie politique
LECGE1316	"Econométrie" a comme prérequis LECGE1112 ET LECGE1114
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LECGE1330	"Industrial organization" a comme prérequis LANGL1330 ET LECGE1115
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
	• LECGE1115 - Economie politique
LECGE1332	"Finance" a comme prérequis LECGE1113
	• LECGE1113 - Comptabilité I
LESPA1332	"Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)" a comme prérequis LESPA1230
	• LESPA1230 - Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie
LNEER1332	"Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2" a comme prérequis LNEER1230
	• LNEER1230 - Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

ECGE1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :

o Programme de base

o Formation pluridisciplinaire en sciences humaines

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Julien Charles Jean De Munck Hugues Draelants	FB [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-------------	--	---	------------------------------------

o Cours au choix

2 parmi :

⊗ LCOPS1124	Philosophie	Nathalie Frogneux Charlotte Luyckx (supplée Sylvain Camilleri)	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LESPO1114	Political Science <i>Cours donné en anglais au Q1 et en français au Q2</i>	Jonathan Piron (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits]

o Economie et gestion

○ LECGE1113	Comptabilité I	Karine Cerrada Cristia Yves De Rongé Michel De Wolf	FB [q1] [45h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	FB [q1] [45h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	FB [q1] [30h] [4 Crédits]

o Informatique et méthodes en économie et en gestion

○ LECGE1125	Séminaire de travail universitaire en économie et gestion	Pierre Baudewyns	FB [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1215	Informatique en économie et gestion	Manuel Kolp Marco Saerens	FB [q1] [30h+20h] [4 Crédits]

○ LECGE1114	Statistique en économie et gestion I	Marie-Paule Kestemont	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
○ LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Pascal Lambrechts Mathieu Van Vyve	PS [q1] [45h+30h] [6 Crédits]

○ Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	PS [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------------------	--	---------------------------------------

○ Langues

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust Aurélié Deneumoustier Charlotte Diaz Marie Duetz Jérémy Dupal Ilenia Gallo Adrien Kefer (supplée) Laura Lievens Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.) Nevin Serbest Anne-Julie Toubeau	PS [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]
-------------	----------------------------------	--	---------------------------------------

○ Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit et garde la même langue durant tout son programme de bachelier

⌘ LALLE1230	Deutsch Mittelstufe I	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q2] [30h] [3 Crédits]
⌘ LESPA1230	Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie	Begona Garcia Migura Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q2] [30h] [3 Crédits]
⌘ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans Valérie Dachy (coord.) Katrien De Rycke Jean-Luc Delghust Isabelle Demeulenaere Dag Houdmont Caroline Klein Simon Labate Marie-Laurence Lambrecht Marie-Paule Vanelderden Marianne Verhaert	NL [q2] [15h] [3 Crédits]

ECGE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Programme de base****o Economie et gestion**

○ LECGE1212	Macroéconomie ■	Etienne De Callatay Hélène Latzer (supplée Fabio Mariani) Vincent Vandenberghe	FR [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits]
○ LECGE1219	Comptabilité II et analyse des états financiers ■	Yves De Rongé Michel De Wolf	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1222	Microéconomie ■	Johannes Johnen Arastou Khatibi François Maniquet	FR [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits]
○ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h] [4 Crédits]

o Informatique et méthodes en économie et en gestion

○ LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II ■	Maria del Carmen Camacho Pérez Pieter Klaessens	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits]
○ LECGE1224	Statistique en économie et gestion II ■	Cédric Heuchenne	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]

o Droit

○ LECGE1221	Droit économique et fiscalité ■	Patrick De Wolf Michel De Wolf	FR [q1] [60h] [5 Crédits]
-------------	---------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

o Langues

○ LANGL1332	Anglais des affaires ■	Catherine Avery Aurélienne Deneumoustier Fanny Desterbecq Charlotte Diaz Ariane Halleux Adrien Kefer (supplée Laura Lievens) Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Mark Theodore Pertuit Marc Pivnik (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
-------------	------------------------	---	---------------------------------------

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit et garde la même langue durant tout son programme de bachelier

⊗ LALLE1332	Deutsch Mittelstufe II ■	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LESP1332	Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2) ■	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

⌘ LNEER1332	Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2 🟡	Hilde Bosmans (coord.) Hilde Bufkens Valérie Dachy Katrien De Rycke Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.) Marie-Laurence Lambrecht Ann Rinder	NI [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
-------------	--	---	---------------------------------------

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit SOIT une mineure (parmi celles organisées au sein de l'UCLouvain et accessibles à son programme), qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, ou un approfondissement (en économie ou en gestion), SOIT un ensemble de cours choisis dans d'autres bacheliers.

ECGE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Programme de base****o Formation pluridisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	EN [q2] [30h] [3 Crédits]
-------------	---	-------------------	---------------------------------

o Economie et gestion

○ LECGE1213	Marketing ■	Nicolas Kervyn De Meerendré	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
○ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations ■	Pierre Semal	FR [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LECGE1312	Economie publique ■	Jean Hindriks	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1316	Econométrie ■	Michel Beine (supplée Muriel Dejemepe)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1330	Industrial organization ■	Paul Belleflamme	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LECGE1321	Management humain	Stéphanie Coster Emilie Malcourant	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]
○ LECGE1332	Finance ■	Philippe Grégoire	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
○ LECGE1217	History of Economic Theory ■	Luca Pensieroso	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Alain Vas	FR [q1 ou q2] [20h +10h] [4 Crédits]

o Sciences religieuses

1 parmi:

⊗ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Marie Auwers	FR [q2] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	FR [q2] [15h] [2 Crédits]

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit SOIT une mineure (parmi celles organisées au sein de l'UCLouvain et accessibles à son programme), qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, ou un approfondissement (en économie ou en gestion), SOIT un ensemble de cours choisis dans d'autres bacheliers.

ECGE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- a) Evaluation continue : exercices et travaux personnels
- b) Examens écrits et oraux

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a un accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire aux

- masters en Sciences économiques et de gestion organisés en Communauté française de Belgique (à l'exception cependant du master en Ingénieur de gestion), dont les [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) organisés à Louvain-la-Neuve et les [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) organisés à Mons
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) co-diplômé avec l'ICHEC.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. S'il n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: [Vincent Bodart](#)

Jury

- Président du sous-jury de la 1^{ère} année: [Muriel Dejemeppe](#)
- Secrétaire du sous-jury de la 1^{ère} année: [Nicolas Kervyn de Meerendré](#)
- Président de jury de cycle: [Muriel Dejemeppe](#)
- Secrétaire de jury de cycle: [Nicolas Kervyn de Meerendré](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Cécile Delannay](#)